Indice de bonheur au travail d'ADP Canada : le bonheur des travailleurs fleurit avec l'arrivée des journées plus longues et ensoleillées

Le développement des talents est une priorité pour la plupart des employeurs au Canada, mais il reste des occasions d'améliorer le soutien à la croissance professionnelle sur le lieu de travail.

TORONTO, le 26 mars 2025 – L'*Indice* mensuel de bonheur au travail d'ADP Canada (« l'*Indice* ») célèbre son deuxième anniversaire alors que le niveau de bonheur des travailleurs poursuit sa hausse au mois de mars. Par ailleurs, près de six travailleurs sur dix (59 %) affirment avoir accès à des opportunités et au soutien nécessaires pour développer leurs compétences professionnelles sur leur lieu de travail actuel.

Le score national de bonheur au travail du mois de mars 2025 est de 6,8/10, représentant une hausse de 0,1 point par rapport au mois de février 2025.

« Le sentiment de bonheur de la main-d'œuvre canadienne reste stable ce mois-ci, bien que les travailleurs identifient encore des occasions d'amélioration en matière de développement professionnel. Au fil des années, nous avons également observé des tendances saisonnières – le moral des travailleurs s'améliore avec l'arrivée des journées plus longues et plus chaudes, déclare Heather Haslam, vice-présidente du marketing d'ADP Canada. En instaurant une culture d'apprentissage, les organisations peuvent renforcer l'engagement et la rétention des employés, ce qui contribue à leur succès à long terme. »

Faits saillants de l'*Indice de bonheur au travail* de mars 2025

• **Score national de bonheur au travail**	6,8/10 (+0,1)*
• **Ventilation des indicateurs**	
• **Indicateur primaire :**	7/10 (+0,1)*
• **Indicateurs secondaires :**	
• Équilibre travail-vie personnelle et flexibilité :	6,9/10 (+0,1)*
• Reconnaissance et soutien :	6,6/10 (NC)*
• Rémunération et avantages sociaux :	6,3/10 (+0,1)*
• Options d'avancement de carrière :	6,1/10 (+0,2)*

L'*Indice* révèle également que près de la moitié (48 %) des travailleurs au Canada se disent satisfaits de leurs rôles et responsabilités actuels. Ce mois-ci, *les options d'avancement de carrière* contribuent à la hausse du niveau de satisfaction.

Les baby-boomers (7,2/10) enregistrent leur première baisse de bonheur depuis octobre 2024 même si elle reste la génération la plus heureuse, suivis de près par la génération Z (7/10). Au niveau régional, le Québec (7/10) demeure en tête du pays ce mois-ci. Toutes les autres régions, à l'exception de l'Ontario (6,6/10), enregistrent également une hausse de bonheur en mars.

Score national de bonheur au travail : aperçu générationnel

• **Baby-boomers (61+) :**	7,2/10 (-0,1)*
• **La génération Z (18-28) :**	7,0/10 (+0,1)*

• **Les milléniaux (29-44) :**	6,7/10 (NC)*
• **La génération X (45-60) :**	6,5/10 (+0,1)*

Aperçu des scores régionaux de bonheur au travail

• **Québec :**	7,0/10 (+0,1)*
• **Canada Atlantique :**	6,9/10 (+0,1)*
• **Colombie-Britannique :** • **Alberta :** • **Sask/Manitoba :** • **Ontario :**	6,8/10 (+0,3)* 6,8/10 (+0,4)* 6,7/10 (+0,1)* 6,6/10 (-0,1)*

Alors que les travailleurs se fixent leurs objectifs professionnels, l'*Indice* de ce mois-ci révèle qu'ils ont accès à un certain soutien en matière de développement professionnel. Cet accès est particulièrement marqué chez les travailleurs de la génération Z (74 %), tandis qu'il est moins fréquent auprès des travailleurs de la génération X (52 %). Parmi les initiatives offrant des ressources en développement professionnel mises en place dans les lieux de travail, nous retrouvons :

- Programmes de formation interne (ateliers, webinaires, conférences) – 59 %
- Soutien financier pour l'obtention de certifications et la participation à des formations – 37 %
- Accès à des plateformes d'apprentissage en ligne (Coursera, Udemy, LinkedIn Learning) – 30 %
- Programmes de mentorat – 29 %
- Observation au poste de travail (job shadowing) – 23 %

« Le développement de carrière est un parcours continue qui nécessite un système de soutien dynamique. En tant qu'employeur, il est essentiel d'échanger régulièrement avec les employés afin de bien comprendre leurs objectifs et de leur offrir les ressources éducatives adéquates, des occasions de réseautage et des programmes de mentorat. C'est en investissant dans ces initiatives que les employeurs peuvent jouer un rôle clé dans l'évolution de la main-d'œuvre canadienne », conclut madame Haslam.

À propos de la méthodologie de l'*Indice de bonheur au travail*

L'*Indice de bonheur au travail* est mesuré mensuellement au moyen d'un sondage administré par Harris Poll Canada au nom d'ADP Canada. L'enquête est menée au cours de la première semaine de chaque mois déclaré à des fins de cohérence et demande à plus de 1 200 adultes canadiens employés sélectionnés au hasard (y compris des employés et des travailleurs indépendants) qui sont des panélistes en ligne de Maru Voice Canada d'évaluer une série de facteurs liés au lieu de travail, sur une échelle de 1 à 10. Les écarts dans ou entre les totaux par rapport aux tableaux de données sont dus à l'arrondissement.

Les résultats sont pondérés selon l'éducation, l'âge, le genre et la région (et au Québec, la langue) pour correspondre à la population, selon les données du recensement. Il s'agit de s'assurer que l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille a une marge d'erreur estimée (qui mesure la variabilité d'échantillonnage) de +/- 2,8 %, 19 fois sur 20.

L'*Indice* continuera d'être publié le dernier mercredi du mois, les prochains résultats devant être publiés le 30 avril 2025.

https://centredepresse.adp.ca/2025-03-25-Indice-de-bonheur-au-travail-dADP-Canada-le-bonheur-des-travailleurs-fleurit-avec-larrivee-des-journees-plus-longues-et-ensoleillees